

S3Pinfos

Février 2015

**Prévenir
Informier
Sensibiliser**

Lettre d'information du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles de l'Artois

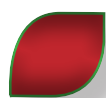


SOMMAIRE



page 1

Edito



pages 2&3

Bilan 2014



pages 4 et 5

Commissions Techniques



page 6 & 7

Groupes de Travail &
actualités des CSS

édito

En cette nouvelle année 2015, l'équipe du S3PI de l'Artois vous présente ses meilleurs voeux!

Que l'information et la concertation soient toujours plus au coeur des politiques publiques et des actions menées sur notre territoire.

Une fois n'est pas coutume, après un démarrage timide de l'année 2014, rapidement bloqué par la période de réserve électorale, les rendez-vous se sont accumulés en fin de premier semestre pour atteindre leur paroxysme en fin d'année.

2014 aura été riche d'enseignements, ponctuée d'événements importants pour la vie des SPPPI, comme le forum de nos entités et les Assises Nationales des Risques Technologiques auxquelles nous sommes systématiquement associés.

L'équipe du S3PI

Bilan 2014

Réunions d'information et/ou de concertation territoriales

Profil Environnemental

Au traditionnel IRE (*Industrie au Regard de l'Environnement*) à tonalité purement industrielle doivent venir s'ajouter les données d'autres émetteurs tout aussi prégnants pour l'environnement, tels que le résidentiel, l'agriculture ou le transport, au travers du Profil Environnemental.

Ce chantier, d'ampleur inédite, a été lancé officiellement en mars 2013 et devrait aboutir en 2015, au gré de la rédaction de 4 tomes

dont l'objectif premier est une meilleure prise en compte des pressions sur l'Environnement dans les politiques publiques.

Le S3PI de l'Artois, après avoir convié la DREAL au travers de la commission Milieux du 18 juin 2013 à venir présenter la démarche en question, a organisé le 17 Novembre 2014, la réunion de co-construction des enjeux du Profil sur le territoire de l'Artois. A cette occasion, les participants ont été répartis par SCOT

(*Schéma de Cohérence territoriale*) et invités à analyser les enjeux du territoire de l'Artois à cette échelle de découpage. Cette réflexion, menée dans la concertation, doit venir alimenter le tome 3 dont le bouclage est prévu cette année. Il restera ensuite à construire le 4ème tome, axé sur les déclinaisons territoriales des actions à mettre en oeuvre.

La DREAL pourra compter sur le S3PI pour continuer à relayer la démarche.

Le Comité Territorial de l'Artois

Le 21 octobre s'est tenu le second comité territorial de l'Artois, partenariat entre ATMO NPdC et le S3PI au sein duquel ont été abordés différents points en relation avec la qualité de l'air sur notre territoire. ATMO a profité une nouvelle fois de cette rencontre pour encourager le territoire à faire remonter ses attentes en vue d'une transcription au travers de leur programme d'actions pour l'année à venir.

Le bilan de la qualité de l'air pour l'année 2013 a été présenté avec des valeurs réglementaires non respectées pour l'ozone et les particules très fines (*PM 2,5*). Le tout dans un contexte météorologique particulier, impérativement pris en compte car susceptible d'influer de façon significative sur la dispersion des polluants.

La typologie du territoire est également importante, marquée pour l'Artois par une densité consé-

quente, une population tout aussi importante (*32% de la population régionale totale*), une activité industrielle localisée principalement sur le bassin minier, un territoire densément artificialisé et urbanisé ainsi qu'un réseau routier tout aussi fourni.

La société ROQUETTE basée à Lestrem est également venue présenter les résultats d'une étude menée autour de l'établissement. Leur démarche, basée sur le volontariat, avait comme objectif d'évaluer l'impact du fonctionnement de l'établissement sur la qualité de l'air des communes avoisinantes. Si les résultats ont mis en évidence une absence de dépassement des valeurs limites d'émissions annuelles, la société ROQUETTE souhaite toutefois étendre la surveillance sur plusieurs années en adaptant le périmètre de l'étude avec comme but de continuer à s'améliorer.



Bilan 2014

Les communes qui n'auraient pu assister à ce Comité territorial ou s'y faire représenter peuvent toujours faire remonter leurs attentes à ATMO, ou passer par le S3PI de l'Artois. Il n'est jamais trop tard pour se manifester !

Les grands rendez-vous



Le forum inter SPPPI (2-4 avril 2014 à Bordeaux)

Ce rendez-vous bisannuel a vocation à échanger les bonnes pratiques entre SPPPI de France avec des présentations sur les actions qui sont menées sur certains territoires et dont d'autres peuvent aisément s'inspirer voire les transposer.

Différents sujets y ont été abordés tels que l'accompagnement des évolutions techniques et réglementaires sur les questions de Transports de Matières Dangereuses, les canalisations, la Directive SEVESO 3, le Système d'Alerte et d'Information des populations, les NATECH (*interactions entre risques naturels et technologiques*), la concertation au sens large du terme ou le pilotage des études de zone.

les SPPPI partagent ainsi leurs expériences respectives et échangent sur les difficultés qu'ils ont pu rencontrer afin de permettre une mise en oeuvre facilitée sur d'autres territoires. Ce travail en réseau a par la suite l'avantage d'accélérer le déploiement des actions en évitant les écueils déjà éprouvés par certains. L'information y circule donc plus aisément et la mise en commun des travaux constitue un gain de temps indéniable, pour le bénéfice de tous.

Les Assises Nationales des Risques Technologiques

Les SPPPI de France sont partenaires et mis à contribution tous les deux ans pour ce rendez-vous national des professionnels des risques. Ils y tiennent un stand sur lequel ils reçoivent toutes personnes désireuses de se renseigner sur les structures susceptibles d'assurer l'information et la concertation sur leur territoire de référence. A cette occasion, les SPPPI se sont coordonnés pour refondre la plaquette commune à l'ensemble des structures.*

Certains ont également participé en tant qu'intervenants aux

ateliers proposés tels que celui sur la Communication & Population ou la mise en oeuvre des PPRT (*Plan de Prévention des Risques Technologiques*). Les sujets divers et variés qui y ont été proposés (*pour cette édition : facteurs sociaux, organisationnels et humains, nouvelles énergies et risques, risques émergents, canalisation & réseaux...*) constituent de la matière à partir de laquelle les SPPPI peuvent aisément jouer leur rôle de facilitateur en relayant l'information et proposant de la concertation autour de ceux-ci.



* ci-dessus la nouvelle plaquette commune des SPPPI



MILIEUX

A l'occasion de la commission risques du 10 avril, ont été présentés les enjeux du territoire de l'Artois avec une nette prédominance pour la protection de la ressource en eau.

Pour mémoire, certains polluants enregistrent des émetteurs locaux qui contribuent à la pression environnementale de la région à hauteur de quelque 40%.

Fort de ces résultats, il a été décidé de monter une commission spécifique sur la thématique de l'eau, faisant écho à celle déjà organisée en décembre 2011. Des actions spécifiques allant dans le sens de la réduction des pressions sur cette ressource ont été présentées telles que la démarche RSDE (*Recherche & Réduction des Substances Dangereuses dans l'Eau*), l'évaluation de la compatibilité de fonctionnement des établissements industriels vis-à-vis du SDAGE (*Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux*), le Xème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Artois Picardie ou encore un exemple industriel d'amélioration de la qualité des rejets aqueux avec l'établissement MAC CAIN à HARNES.

Le 3ème tome du Profil environnemental (*enjeux territoriaux*) devrait venir souligner à nouveau ce constat établi à différentes reprises et permettre de mettre l'accent sur les actions à mettre en oeuvre pour rejoindre les objectifs de la directive cadre sur l'eau.

Une démarche à suivre dans les années à venir...



Risques Technologiques et Naturels

Le 10 avril s'est réunie la commission Risques Technologiques & Naturels à l'occasion de laquelle ont été présentés les résultats de l'IRE 2013 (*Industrie au regard de l'Environnement*), synthèse des pressions industrielles sur l'environnement au cours de l'année 2012. Cette démarche de transparence et de communication est proposée par la DREAL NPdC depuis une vingtaine d'années. Un tel format sera progressivement incorporé au Profil environnemental, démarche «intégrée» ayant vocation à recenser les pressions de toute nature sur l'environnement (c.f article page 2 relatif aux réunions d'information et de concertation territoriale sur le sujet).

A l'occasion de cette commission ont été rappelés les enjeux propres au territoire de l'Artois et sur lesquels il appartient aux acteurs d'y concentrer leurs efforts. Si pour la qualité de l'air, le territoire ne recense pas d'émetteurs conséquents, il n'en est pas de même de la qualité de l'eau, cette dernière étant déjà fortement dégradée par les stigmates industriels et miniers ainsi que dépendante des spécificités de la typologie des cours d'eau (*faiblesse de leur débit notamment*).

Cette ressource fera l'objet de toutes les attentions, boostée par les objectifs de la directive cadre sur l'eau et accompagnée par le programme de l'Agence de l'Eau dans le but d'atteindre le bon état des masses d'eau. La réalisation de cet objectif ne sera probablement pas au rendez-vous cette année, comme la réglementation le prévoyait initialement, mais reportée à 2021 selon les échéances d'ores et déjà concédées.





NOUVEAUX PROJETS

MUTUEL

Le 30 juin, le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV 62) est venu présenter son projet d'unité de Pré-traitement Mécano-Biologique sur l'ancien site Arthélyse à Saint Laurent Blangy. Cette entité doit s'inscrire dans une démarche globale affichée par le SMAV d'optimiser toujours plus la valorisation des déchets produits sur son territoire. Celui-ci englobe les Communautés de Communes des Deux sources, de l'Atrébatie, du Sud Artois, de porte Vallées ainsi que la Communauté Urbaine d'Arras, représentant un gisement de quelque 196 communes pour environ 170600 habitants. La demande d'autorisation a ainsi été déposée pour une capacité annuelle de 35000 tonnes d'ordures ménagères avec comme objectif la récupération de 4 «produits» distincts aux débouchés adaptés tels que les fractions organiques, combustibles, recyclables (métaux ferreux) et les refus lourds, le tout assorti d'une valorisation organique, énergétique et matière. Cet investissement de quelque 11 millions d'euros dont la facture a été allégée par la reprise du bâtiment et des infrastructures existantes doit permettre d'atteindre un coût global du traitement de la tonne de déchets inférieur à 100 euros, valorisation incluse.

Un parcours de visite, englobé dans le projet, permettra de donner une tonalité pédagogique à celui-ci en visant toujours plus la réduction de la quantité globale de déchets selon l'adage «du déchet que l'on n'a pas à traiter, c'est celui qu'on ne produit pas !»

Le démarrage des travaux est prévu cette année pour une mise en service au cours du second semestre 2016.

Agenda 2015:

Sans pour autant que les dates aient d'ores et déjà été définies ni l'ordre arrêté, le S3PI de l'Artois souhaite organiser différentes commissions au cours du 1er semestre 2015, à savoir, une visite de la plate-forme d'appels du SDIS à Saint-Laurent Blangy (18 Mars), celle de la plate-forme multimodale DELTA 3 de Dourges qui a dû être déplacée pour cause de chevauchement de dates, ainsi qu'une commission sur les sites et sols pollués.

Des réflexions sont également en cours sur les Nouveaux Projets concernant notre territoire tout comme des réunions d'informations sur des sujets d'actualité tels que la mise en marche de la troisième révolution industrielle ou le gaz de couche.

Le S3PI de l'Artois se tient à la disposition de ses membres pour mettre en oeuvre toute initiative ou sujet d'intérêt.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos attentes

CONTACT



Animation:
Hélène COPIN, 03 21 63 69 34,
helene.copin@developpement-durable.gouv.fr

Communication:
Jérôme HERBAUT, 03 21 63 69 37,
jerome.herbaut@developpement-durable.gouv.fr

Secrétariat:
Agathe NOURY, 03 21 63 69 36,
agathe.noury@developpement-durable.gouv.fr

Les participations du S3PI aux groupes de travail régionaux

Le Plan Régional Santé-Environnement II



Les 11 et 15 décembre, des ateliers ont été pilotés par le bureau d'études Planète Publique en vue de dresser le bilan des actions du PRSE II déployé sur notre territoire. Le S3PI de l'Artois s'y est vu convié, au même titre que les autres parties prenantes. L'une de ses réunions s'est ainsi tenue au coeur du bassin minier dans la commune d'Annay-sous-Lens. L'objectif de ces réunions, outre d'évaluer les conditions du déploiement et les résultats obtenus, était également de recenser les axes d'amélioration afin d'alimenter la réflexion sur le futur PRSE III. Ces programmes, à spectre large, s'étendent sur une période quinquennale et balayent diverses thématiques santé-environnement.

Le PRSE II était précédemment articulé autour de deux axes majeurs à savoir la réduction des expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé ainsi que des inégalités environnementales.

A l'échelle du territoire de l'Artois, les enjeux, mis par ailleurs en évidence par d'autres démarches, ont à nouveau été soulignés.

Le S3PI de l'Artois en a profité pour rappeler qu'il était nécessaire de pouvoir suivre et com-

muniquer régulièrement sur ce déploiement, ce qui n'a pas été possible dans la configuration actuelle, faute de remontées vers notre instance. Un bilan officiel du PRSE II sera proposé à l'échelle régionale et doit se tenir à Lille le 19 mars prochain. Pour ce qui est du PNSE III, celui-ci doit s'inscrire dans la continuité du plan précédent, couvrir la période 2015-2019 et s'articuler autour de 4 catégories d'enjeux :

- les enjeux de santé prioritaires ;
- les enjeux de connaissance des expositions et de leurs effets ;
- les enjeux pour la recherche en santé environnement ;
- les enjeux pour les actions territoriales, l'information, la communication et la formation.

Cette feuille de route gouvernementale visant à réduire l'impact des altérations de notre environnement sur notre santé sera déclinée à l'échelle régionale pour correspondre au mieux aux préoccupations des territoires. Comme pour chaque plan, le S3PI de l'Artois veillera à être associé aux groupes de travail dans le but de constituer un relais d'information vers ses membres.



investigation...

Depuis 2012, le S3PI de l'Artois participe à un groupe de travail régional, dont l'objet est la réalisation d'un outil pédagogique à destination des collégiens sur les friches industrielles.

L'objectif principal est de permettre aux élèves

de comprendre l'origine d'un site pollué, la nécessité et les enjeux de la gestion de son devenir.

Cet outil finalisé en début d'année, sera présenté au cours de la commission Sites & Sols pollués du 1er semestre 2015.

Frich'Investigation



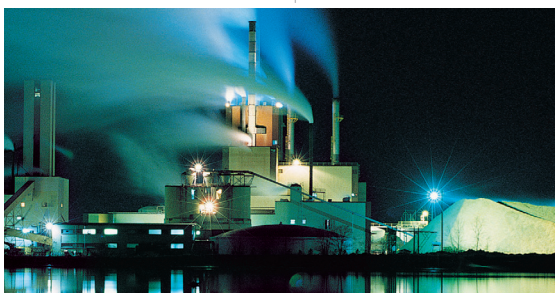
www.frichinvestigation.org

Actualités des CSS

Cela fait un an que le passage des CLIC (*Comités Locaux d'Information et de Concertation*) et CLIS (*Commissions Locales d'Information et de Surveillance*) en CSS (*Commissions de Suivi de Site*) a été acté. L'ensemble des établissements SEVESO des 3 arrondissements de compétence du S3PI de l'Artois pour lequel ce dernier assure le secrétariat ont achevé leur migration.

Cette nouvelle instance, fruit de la démarche de simplification administrative, se veut plus transparente, plus flexible et plus complète que la précédente.

En effet, elle y aborde, à fréquence annuelle, tant les risques technologiques que les risques chroniques, tout en permettant la concertation, ne serait-ce qu'au travers de l'ordre du jour via le bureau. Celui-ci, composé d'un représentant par collège de composition, peut ainsi compléter l'ordre du jour proposé et demander la programmation de réunions supplémentaires selon l'actualité.



CLIC INFOS

Les comptes-rendus ainsi que les supports présentés à l'occasion de ces réunions sont disponibles sur le site internet du S3PI de l'Artois à l'adresse suivante : www.s3pi-artois.fr

Quant aux documents relatifs aux PPRT, en cours ou approuvés, ceux-ci demeurent consultables directement sur le site internet de la DREAL Nord Pas-de-Calais à l'adresse suivante : www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr, rubrique « Suivi des PPRT » dans l'onglet « rechercher ».

Agenda 2014:

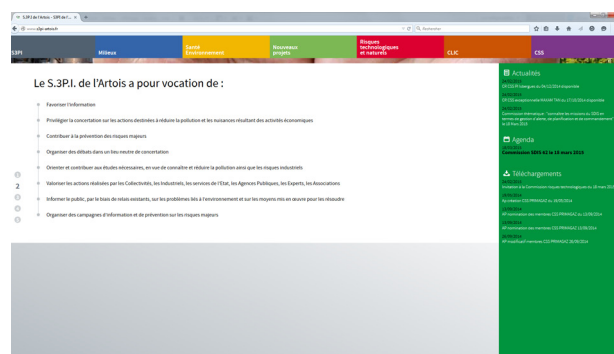
Date	Site(s) SEVESO SH de l'Artois
12/06	CSS NORTANKING
13/06	CSS SI GROUP
17/06	CSS STYROLUTION
04/07	CSS MAZINGARBE
16/09	CSS ACT'APPRO et DE SANGOSSE
25/09	CSS CECA
17/10	CSS Exeptionnelle MAZINGARBE
07/11	CSS CRODA
04/12	CSS APERAM/ PI d'Isbergues
12/12	Installation CSS + POA PRIMAGAZ

Date	Site(s) de traitement de déchets (ex-CLIS) de l'arrondissement de Béthune
04/11	CSS VANHEED
07/11	CSS UIOM de Labeuvrière

* Seules les ex-clis de l'arrondissement de Béthune sont prises en charge par le S3PI, celles des deux autres arrondissements sont gérées par les Sous-préfectures.

Télécharger les Comptes-Rendus sur:

www.s3pi-artois.fr





Pour un environnement concerté



Comité de rédaction: , Hélène COPIN, Jérôme HERBAUT

Conception, réalisation: S3PI de l'Artois

Tirage: 500 exemplaires

ISSN

S.3P.I de l'Artois

Centre Jean Monnet, avenue de PARIS

62400 BETHUNE

Tel: 03.21.63.69.37 - Fax: 03.21.01.57.26

www.s3pi-artois.fr



www.s3pi-artois.fr



www.faceauxrisques.fr